



# Réunion plénière de la CLI







Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022 – 15h00

## Relevé de décision



Secrétariat général : Conseil départemental du Finistère  
Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau  
et de l'Environnement (DAAEE)  
32 boulevard Duplex - 29196 QUIMPER Cedex - 02 98 76 21 60  
[cli-monts-arree@finistere.fr](mailto:cli-monts-arree@finistere.fr) - <http://www.finistere.fr/cli-monts-arree>

# Ordre du jour

	Thème	Timing
	<b>1 Validation du compte rendu de la réunion du 7 juillet 2022</b>	 5 mn
	<b>2 Actualités du site (EDF) :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualités</li> <li>- Présentation de la synthèse de l'exercice du 24 juin 2022</li> <li>- Travaux depuis 07/07/2021 (préparation du démantèlement complet)</li> </ul>	30 mn
	<b>3 Actualité des contrôles et avancée de la procédure d'autorisation (ASN)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actualité des contrôles</li> <li>- Avancement de l'autorisation de l'arrêt du rabattement de la nappe</li> <li>- Avancement de la procédure d'autorisation du démantèlement complet</li> </ul>	20 mn
	<b>4 Le calendrier 2023</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation synthèse actions 2022 et validation du programme d'actions et budget 2023</li> </ul>	10 mn
	<b>5 Questions et informations diverses</b>	5 mn

**RÉUNION DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION AUPRÈS DE L'INSTALLATION NUCLÉAIRE DE BASE DES MONTS D'ARRÉE**  
**1<sup>er</sup> décembre 2022 – 15h00 – salle polyvalente Brennilis**

- La réunion a été enregistrée.
- M. Gilles MOUNIER, Vice-Président du Conseil départemental et membre de la CLI a présidé la séance en l'absence de Mme BERVAS, Présidente de la CLI.
- Le quorum n'étant pas atteint. Une deuxième réunion ne nécessitant pas de quorum a démarré ½ heure plus tard. En attendant, M. Gilles MOUNIER a invité Mme Marianne FAJEAU, nouvelle Directrice du site nucléaire à se présenter.
- Le nombre de votants (y compris procuration) à la réunion de 15h30 est égal à 22 (19 présents + 3 pouvoirs). 2 suppléants sont présents mais non votants pour leur structure car le titulaire est présent.
- Les votes sont organisés à main levée.
- La séance est ouverte au public. Un journaliste du quotidien Ouest- France est présent.

Thème	Échanges	Décision/suite à donner
<b>1 : Fonctionnement administratif</b>		
<b>Validation du compte rendu de la réunion du 7 juillet 2022</b>		
G. MOUNIER demande si les membres de la CLI ont des remarques à formuler.	Observation d'AF CALDERON : il indique que les questions diverses n'ont pas été abordées le 7 juillet. Il regrette la faible participation des membres de la CLI des monts d'Arrée à l'Assemblée générale de l'ANCCLI. L'importance de l'ANCCLI pour le soutien aux CLI est noté Le relevé de décisions de la réunion du 7 juillet est soumis au vote après 15h30 : 2 abstentions, aucun vote contre	➤ <b>Le relevé de décision est adopté à la majorité</b>
<b>Modification du mode de convocation aux réunions</b>		
Actuellement les invitations aux réunions plénières se font pas envoi d'un courrier papier. Il est proposé de le faire uniquement par une convocation par courriel.	Pas d'observation des membres de la CLI	➤ <b>Les invitations aux réunions de la CLI se feront dorénavant par courriel</b>
<b>2 : Actualités du site par Mme Marianne FAJEAU, Directrice du site EDF</b>		
1- <u>Les chantiers pour préparer le démantèlement complet</u> Appel d'offres déjà lancés pour être prêt pour faire les 1 <sup>ères</sup> coupes dans l'enceinte réacteur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- démantèlement des circuits périphériques (tuyaux) (Bouygues)</li> <li>- chercher les canaux combustibles en vue du futur démantèlement de la cuve (ONET)</li> </ul>	B. LALLOUET fait observer que la construction d'un nouveau bâtiment administratif augmente l'émission de CO2 par rapport à une réhabilitation. Réponse : le bâtiment actuel est vétuste et dangereux. Nécessité de reloger les administratifs. Nouveau bâtiment plus proche de l'enceinte réacteur.  A.-F. CALDERON : quel devenir de ce nouveau bâti après la fin du démantèlement ? Réponse : rien n'est figé aujourd'hui  M.-H. PHILIPPE : est-ce que la construction du nouveau bâtiment se fait sur terrain naturel ?	

<p>Travaux : 2 chantiers : travaux de reconfiguration des locaux pour libérer de l'espace autour de la cuve + chantier de désamiantage Réaménagement aussi à l'extérieur et création nouveau bâtiment administratif</p> <p>2- <u>Les activités du second semestre 2022</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zéro accident avec arrêt</li> <li>• Évènement significatif en septembre : oubli d'activer le dosimètre opérationnel par un équipier lors d'un exercice ELI.</li> <li>• Retour sur l'exercice annuel de crise du PUI du 24 juin</li> <li>• Gestion des déchets : TFA = produits 37T, évacués 22T / 2 T produites et évacuées vers Cyclife France</li> <li>• Communication envers les scolaires sur les métiers d'EDF (tous niveaux)</li> <li>• AMI pour le devenir du site : résultats attendus pour mars 2023</li> </ul>	<p>Réponses : bâtiment construit en majeure partie sur du sol déjà artificialisé (parking actuel)</p> <p>A.-F. CALDERON : quel volume d'amiante retiré du bâtiment réacteur Réponse : information sera communiquée ultérieurement. Les colis amiantés sont des déchets nucléaires, ils sont mis en sacs et dans des casiers de 2 m3 qui sont scellés.</p> <p>P. COLAS : ne comprend pas le principe de cession de la maison du lac à 1 € car le bâtiment est très vétuste et coûterait cher à détruire. Réponse : le porteur de projet est informé de l'état du bâtiment, et des critères sont définis dans l'AMI pour fiabiliser le projet. Si personne ne présente un projet intéressant pour le territoire, il n'y aura pas de projet.</p> <p>P. COLAS souhaite savoir si les résultats des prélèvements de sédiments sont disponibles. Réponse : dès que les résultats seront disponibles ils pourront être présentés en CLI en lien avec l'ACRO.</p>	
<b>3 : Actualité des contrôles et avancée de la procédure d'autorisation par M. Hubert SIMON, Chef du Pôle LUDD à l'ASN</b>		
<p>1- <u>Actualités des contrôles et des instructions</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 inspections réalisées en 2022</li> <li>• Dossier d'arrêt définitif du rabattement de la nappe sous la station de traitement des effluents : déposé le 2 novembre 2021. Échanges complémentaires ASN/EDF sur les caractéristiques des matériaux de remblais. L'instruction prolongée jusqu'en mai 2023.</li> <li>• Dossier de démantèlement complet : en cours, rédaction d'un avant-projet de décret de démantèlement. Possible audition de la CLI par l'ASN au mois de mars 2023</li> </ul>	<p>A.-F. CALDERON indique qu'Eau et rivières est toujours opposée à l'arrêt du rabattement. Il fait observer qu'il est important de continuer à suivre les eaux souterraines et veiller à ne pas déconstruire les éléments qui permettent le contrôle. Réponse : l'ASN précise que l'arrêt du rabattement est circonscrit à la station d traitement des effluents (STE) mais ailleurs le rabattement se poursuit tout comme les contrôles.</p> <p>P. BOUTTARD ne comprend pas pourquoi des travaux sont en cours alors que l'autorisation n'est pas encore accordée. EDF précise qu'il ne réalise que des travaux préparatoires qui sont autorisés, dans le cadre du démantèlement partiel.</p>	
<b>4 : Calendrier 2023</b>		
<p>F. RICHARD présente une synthèse des actions 2022 et une proposition d'actions et un budget</p>	<p>A.-F. CALDERON s'étonne que le montant du soutien pour l'ACRO n'augmente pas d'année en année.</p>	

<p>prévisionnel pour 2023. Ces documents sont nécessaires pour solliciter dès le début de l'année une demande de subvention à l'ASN sans attendre la validation du rapport d'activités 2022 par les membres de la CLI.</p> <p>Le calendrier prévisionnel des activités de la CLI pour 2023 est présenté. Les thèmes des réunions techniques seront à confirmer lors de la première réunion en 2023.</p>	<p>Réponse CLI : le lien entre le département et l'ACRO est basé sur une convention de partenariat. La subvention est discutée chaque année sur la base du programme proposé par l'association. S'il y a des actions complémentaires inscrites, la subvention peut être augmentée (comme ce fut le cas pour l'analyse du dossier de demande de démantèlement complet).</p> <p>P. LOUIS-JOSEPH-DOGUE s'interroge sur l'écart entre la participation de l'ASN et la part contributive du Département.</p> <p>Réponse CLI : le bilan 2022 est encore provisoire et des moyens humains étaient provisionnés pour l'étude des prescriptions techniques qui seront proposées pour le suivi du démantèlement à venir. Cette étape est reportée à 2023.</p> <p>M.-H. PHILIPPE rappelle que Bretagne Vivante a proposé de présenter le suivi de la mulette perlière à la CLI.</p> <p>Réponse : cette intervention pourra être insérée dans la réunion technique sur les outils de suivi. Lors de cette réunion sera également présenté le rythme d'un processus d'analyse (éléments pour comprendre le pourquoi de délais importants entre le prélèvement et le résultat)</p>	
<b>5 : informations et questions diverses</b>		
<p>Information ANCCLI</p> <p>Questions diverses</p>	<p>A.-F. CALDERON indique qu'il était présent à l'Assemblée générale de l'ANCCLI le 28 juin et également à la conférence des CLI à Tours le 15 novembre. Il informe que la table ronde portait sur le thème de la question de la conservation et transmission des actions des CLI.</p> <p>Réponse CLI : J. BRULARD confirme l'importance de ce sujet et indique que la CLI des monts d'Arrée a commencé à travailler avec les archives départementales. Il invite M Calderon a adressé des comptes rendus synthétiques des réunions de l'ANCCLI, qui pourraient être partagés avec les membres de la CLI.</p> <p>P. COLAS demande si les résultats de la campagne de prélèvements de sédiment réalisée en juin 2021 sont accessibles.</p> <p>Réponse EDF : Les résultats ne sont pas encore disponibles, EDF s'engage à présenter ces données dès qu'ils seront parus.</p>	<p>➤ Il est demandé aux membres de la CLI qui représentent la structure lors de réunion nationale de transmettre au secrétariat de la CLI un compte-rendu synthétique.</p>
<p>L'ordre du jour étant épuisé, G. MOUNIER clôture la réunion en remerciant les intervenants et en invitant les membres de la CLI à rester à la réunion publique qui suit et à découvrir la partie forum qui présente de nombreuses informations sur la radioactivité et le démantèlement.</p>		

**Liste des présents****Membres votants de la CLI présents :**

Mme Nolwenn QUIOC, Assemblée nationale  
 M. Gilles MOUNIER, Conseil départemental  
 Mme Amélie CARO, Conseil départemental  
 Mme Pauline LOUIS-JOSEPH-DOGUE, Conseil départemental  
 Mme Christine PRIGENT, Conseil régional  
 M. Alexis MANAC'H, Mairie de Brennilis  
 M. Dominique COADOUR, Mairie de Brennilis  
 M. Pierre COLAS, Mairie de Loqueffret  
 Mme Marion GUEN, Mairie de Botmeur  
 M. Philippe ROBERT-DANTEC, Mairie de Brasparts  
 M. Jean-Luc LANDREIN, Plonévez du Faou  
 Mme Sylvie ALLAIN, Monts d'Arrée communauté  
 Mme Marie-Hélène PHILIPPE, Bretagne vivante  
 M. Alain-François CALDERON, Eau et rivières de Bretagne  
 M. Guy BELLEC, UD-CLCV  
 Mme Bernadette LALLOUET, Vivre dans les monts d'Arrée  
 M. Olivier DEPLACE, UD-CFDT  
 M. Emmanuel REMEUR, Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine Bretagne Ouest  
 Lt Yannick BIONAZ, Service départemental d'incendie et de secours

**Pouvoirs : 3**

M. Raymond MESSAGER, Conseil départemental  
 M. Michel JEFFROY, Mairie de Loqueffret  
 Dr. Philippe BIETRIX, Ordre national des médecins

**Suppléants présents en doublon du titulaire (non votants) :**

M. Jean-Marc PUCHOIS, Conseil départemental  
 M. Pierre BOUTTARD, Vivre dans les monts d'Arrée

**Excusés :**

M. André CROCQ, Conseil régional  
 M. Didier DANJOU, Mairie de Botmeur  
 Mme Marie-Françoise BOURGEOIS, AE2D

**Membres de la CLI à voix consultative présents :****Représentants des services de l'Etat**

Mme Isabelle GUICHARD, Préfecture du Finistère

**Représentant de l'ASN : (en visio)**

M. Hubert SIMON, Adjoint au Chef de la division de Caen - ASN

**Représentants de l'exploitant :**

M. Joël TRUFFET, Chef de projet  
 Mme Marie-Pierre THAMIE, Délégation Régionale Bretagne d'EDF  
 Mme Marianne FAJEAU, Directrice du site des monts d'Arrée  
 M. Alexandre PLOUGOULEN, Chargé de communication à la centrale de Brennilis  
 M. Marc POSNIC, Délégué à l'innovation (EDF)

**Représentants du Conseil départemental du Finistère :**

M. Jacques BRULARD, Directeur de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement (DAAEE)  
 Mme Françoise RICHARD, chargée de l'information environnement (DAAEE)  
 M. Thierry LE BERRE, Chef du services ressources (DAAEE)  
 Mme Martine MAO, assistante de direction (DAAEE)  
 M. Morgan SOUSSET, Régisseur

**Membres de la CLI à voix consultative excusés :**

M. Yvan LOBJOIT, Direction départementale de la protection des populations  
 M. Jean-Paul MONGEAT, Agence régionale de santé  
 Mme Mylène JOSSET, Coordinatrice de l'ACRO